



PROTEGE



Dynamiques socio-anthropologiques des pêcheries d'Arutua et Rangiroa

Rapport final

CRIOBE – EPHE

Juillet 2023



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALEDONIE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



WALLIS ET FUTUNA



ÎLES PITCAIRN



CRIOBE



Rahu Center

Le projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes, PROTEGE, est un projet intégré qui vise à réduire la vulnérabilité des écosystèmes face aux impacts du changement climatique en accroissant les capacités d'adaptation et la résilience. Il cible des activités de gestion, de conservation et d'utilisation durables de la diversité biologique et de ses éléments en y associant la ressource en eau. Il est financé par le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) au bénéfice des territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Pitcairn et de Wallis et Futuna.

L'objectif général du projet est de construire un développement durable et résilient des économies des pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) face au changement climatique en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

Le premier objectif spécifique vise à renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire. Il est décliné en deux thèmes :

- Thème 1 : la transition agro-écologique est opérée pour une agriculture, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité ; les ressources forestières sont gérées de manière intégrée et durable.
- Thème 2 : les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture sont gérées de manière durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.

Le second objectif spécifique veut renforcer la sécurité des services écosystémiques en préservant la ressource en eau et la biodiversité. Il se décline également en 2 thèmes :

- Thème 3 : l'eau est gérée de manière intégrée et adaptée au changement climatique
- Thème 4 : les espèces exotiques envahissantes sont gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité terrestre.

La gestion du projet a été confiée à la Communauté du Pacifique (CPS) pour les thèmes 1, 2 et 3 et au programme régional océanique pour l'environnement (PROE) pour le thème 4, par le biais d'une convention de délégation signée le 26 octobre 2018 entre l'Union européenne, la

CPS et le PROE. La mise en œuvre du projet est prévue sur 4 ans.

Ce rapport est cité comme suit :

AMBARD Christine (2023), La pêche récifo-lagonaire à Arutua et Rangiroa.

Rapport final du volet socio-anthropologique relatif à l'étude des pêcheries de Rangiroa et Arutua, Moorea, (79 pages)

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de <nom de l'auteur/du partenaire> et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Partenaires

Cette étude a été commanditée dans le cadre du Programme PROTEGE par la Communauté du Pacifique (CPS) en partenariat avec la Direction des Ressources Marines (DRM) de Polynésie française. Elle est menée en partenariat avec le Centre de ressources pour les *rāhui*, hébergé par le CRIOBE – USR3278 EPHE-PSL-CNRS-UPVD à Moorea en Polynésie française. Le Centre de ressources pour les *rāhui* est un projet financé par Bloomberg Philanthropies – Vibrant Ocean Initiative ; il est le fruit d’une collaboration entre le CRIOBE – USR3278 (EPHE-PSL-CNRS-UPVD), University of California – Santa Barbara et l’Université de Polynésie française (en particulier avec l’équipe de recherche EASTCO).

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier Tamatoa Bambridge, Béatrice Tanseau et Tiphane François de m'avoir permis de les accompagner dans ce projet. Leur soutien m'est indispensable pour mener à bien le terrain en Polynésie. Je souhaite aussi remercier Magali Verducci de la Cellule gestion et préservation des ressources de la Direction des Ressources Marines (DRM) pour m'avoir apporté de nombreuses précisions sur la situation d'Arutua et Rangiroa. Du côté de la Communauté du Pacifique (CPS), je souhaite remercier Aurélie Thomassin (Coordinatrice territoriale du programme PROTEGE pour la Polynésie française mise en œuvre par la CPS), Camille Gall (Animatrice PROTEGE « pêche côtière et aquaculture » au sein la Direction des Ressources marines) et Matthieu Juncker (Coordinateur régional « Pêche côtière et aquaculture » du programme PROTEGE) pour leur accompagnement depuis la mise en place de ce projet.

À Moorea, je souhaite remercier l'équipe du CRIOBE pour son accueil, c'est avec eux que j'ai fait mes premiers pas en Polynésie française.

À Arutua, je remercie le maire Samuel Taputuarai et son équipe pour leur patience, pour m'avoir soutenue dans mes démarches et m'avoir mis en contact avec les bonnes personnes. Sans eux je n'aurais jamais pu créer un réseau suffisant pour faire une enquête de qualité.

À Rangiroa, j'adresse mes remerciements à Tavana Tahuhu Maraeura, Tavana Paai et Alexander pour leur soutien et pour m'avoir ouvert les portes du terrain.

Je tiens à exprimer également mes plus vifs remerciements aux habitants d'Arutua, pour m'avoir accueillie. Un grand merci notamment à la famille de Jacques Parker (père), Henere Parker, Louis Maikiroto, Mama Tepoe, Patricia Fereua, Bryan Pita, Guillaume et Germaine Parker avec qui j'ai partagé une grande partie de mon quotidien. À Rangiroa, je souhaite remercier Heiterani Maraeura et Heitiare Tamahaere, Kasia Cadousteau, Nohoari Cadousteau et Hans Geffleur ; ainsi que tous les pêcheurs qui, patiemment, me reçoivent pour discuter de la pêche.

Merci également à ma directrice de thèse, Michèle Cros, pour son soutien inconditionnel.

Finalement, merci à mes proches qui m'ont soutenue et motivée dans des moments difficiles.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1 Introduction | 10 |
| 1.1. Contexte | 10 |
| 1.2. Éléments de contexte | 10 |
| 1.1.1 Les missions | 10 |
| 1.1.2 Objectifs | 10 |
| 1.1.3 Méthodologie | 12 |
| 1.1.4 Les parties prenantes | 13 |
| 2. L’atoll d’Arutua : La pêche entre enjeux de parenté, de pouvoir et d’identité. | 15 |
| 2.1. Présentation générale et contextualisation d’Arutua. | 15 |
| 1.2 Principaux aspects des pêcheries d’Arutua | 16 |
| 1.2.1 Le rythme de la pêche à Arutua | 16 |
| 1.2.2 Les embarcations | 16 |
| 1.2.3 Techniques et poissons | 17 |
| 3.4 La circulation du poisson et les stratégies des acteurs de la pêche. | 20 |
| 3.4.1. Les grossistes | 20 |
| 3.4.2. Les autres circuits | 22 |
| 3. La construction de l’autorité : entre pouvoir, parenté et pêche | 22 |
| 3.1 La figure de l’autorité familiale et sociale | 23 |
| 3.2 Le pouvoir des aînés, des enfants disponibles et des héritiers dans la gestion des biens familiaux | 24 |
| 3.3 Parenté et parc à poissons. | 24 |
| 3.4 La construction de la figure du pêcheur : entre identité et pouvoir | 25 |
| 3.4.1 La circulation des images : entre le pêcheur et les enjeux identitaires de l’atoll | 27 |
| 3. L’organisation sociale et la ZPR à Arutua | 27 |
| 3.5 Les zones de pêche avant la ZPR d’Arutua | 27 |
| 3.5.1 La passe d’Arutua | 28 |
| 3.5.2 Le sud-ouest du lagon d’Arutua | 32 |
| 3.6 La réorganisation de l’espace : gouvernance et débats autour de la ZPR d’Arutua | 34 |
| 3.6.1 Délimiter la ZPR d’Arutua | 34 |
| 3.7 Le comité de gestion | 36 |
| 3.7.1 La composition du comité de gestion | 36 |
| 3.7.2 L’engagement dans la gestion : les asymétries de pouvoirs. | 39 |
| 3.7.3 <i>Le comité de gestion et les Chlorurus microrhinos</i> | 40 |
| 3.8 La ZPR : gouvernance vécue et avenir | 40 |
| 3.8.1 Nouvelles territorialités ou comment contourner la ZPR. | 41 |
| 3.8.2 ZPR ou rāhui ? les contours flous du dispositif de gestion. | 41 |
| 3.8.3 La rotation de la ZPR | 42 |
| 3.8.4 Les nouvelles alliances et alternatives aux pouvoirs | 43 |
| 3.9 Conclusion, recommandation et réflexions | 43 |
| 4. Rangiroa : Évolution de la pêche en contexte touristique et commerciale. | 45 |

| | |
|---|-----------|
| 3.10 Aspects généraux de la pêche à Rangiroa | 46 |
| 3.10.1 Le rythme de la pêche | 46 |
| 3.10.2 Les embarcations | 46 |
| 3.10.3 Les techniques et les espèces | 46 |
| 3.10.4 La pêche et la vente. | 49 |
| 3.10.5 La pêche et ses déterminants. | 50 |
| 3.10.6 La place du poisson pour les pêcheurs de Rangiroa | 51 |
| 3.10.7 La passe et sa toponymie | 53 |
| 3.11 Gérer les ressources à Rangiroa : pratiques et gestions futures | 55 |
| 3.11.1 Les bonnes et mauvaises pratiques ou comment garantir le renouvellement de la ressource | 55 |
| 3.11.2 Représentation des évolutions des stocks et de l'abondance | 56 |
| 3.11.3 Evolution de la pêche commerciale | 58 |
| 3.11.4 Gestions futures ? | 59 |
| 3.12 La passe de Tiputa : évolution et conflits d'usage | 61 |
| 3.12.1 La passe de Tiputa ou le cœur des pêcheries de Rangiroa. | 62 |
| 3.12.2 Les activités touristiques | 63 |
| 3.12.3 Les autres usages de la passe | 65 |
| 3.12.4 Les conflits d'usage : pressions anthropiques ou concurrences pour l'espace ? | 66 |
| 3.13 Conclusion, réflexion et recommandations | 68 |
| 4 Bibliographie | 69 |
| 5 Annexes | 69 |
| 5.1 Annexe 1 : Tableau de la taxonomie des poissons d'Arutua et Rangiroa et modes de pêche | 70 |
| 5.2 Annexe 2 : Tableau de la répartition des parcs à poissons par groupe familial, ainsi que leur fonctionnement. | 77 |
| 5.3 Annexe 3 : Les nuisibles dans les parcs à poissons. | 78 |

Illustrations

| | |
|---|----|
| Figure 1 Image satellite de la passe d'Arutua | 14 |
| Figure 2 Glaciere de transport d'Arutua, photo de l'auteure, août 2021 | 15 |
| Figure 3 Barge transportant le poisson des parcs. Photographie d'auteur. 2021 | 16 |
| Figure 4 Carte des parcs à poissons et des concessions perlicoles d'Arutua en 2018. | 18 |
| Figure 5 Trois parcs à poisson à Arutua, photocopie d'auteur 2021. | 19 |
| Figure 6 Carte des zones de pêche avant la ZPR d'Arutua | 27 |
| Figure 7 Répartition géographique des parcs à poissons de la passe d'Arutua. | 28 |
| Figure 8 La répartition de l'intégralité des parcs à poissons par groupe familial | 29 |
| Figure 9 la répartition des parcs à poissons de la passe par groupe familial. | 29 |
| Figure 10 Cartes de 5 zones de pêche par famille | 32 |
| Figure 11 La ZPR d'Arutua | 34 |
| Figure 12 Exemple de tui vendu en bord de route. | 48 |
| Figure 13 Photo de trophée de poisson. | 51 |
| Figure 14 Carte de la ZPR envisagée par la commune pendant le terrain 2021 | 53 |
| Figure 15 Tableau récapitulatif des zones de pêche de la passe de Tiputa | 53 |
| Figure 16 Carte des activités touristiques dans la passe de Tiputa | 55 |

Résumé exécutif

| | |
|----------------------------|--|
| Titre de l'étude | Dynamiques socio-anthropologiques des pêcheries d'Arutua et Rangiroa |
| Auteurs | Christine Ambard |
| Collaborateurs | Tamatoa Bambridge, Jean Wencélius et Tiphonie François |
| Editeurs | Centre de ressources pour les rāhui et EPHE |
| Année d'édition du rapport | 2023 |

| | |
|----------------------|---|
| Objectif | Documenter les pratiques et savoirs relatifs à la pêche lagonaire pour accompagner la mise en œuvre d'une gestion concertée et durable des ressources cibles de Rangiroa et Arutua. |
| Contexte | <p>En Polynésie comme dans l'ensemble du Pacifique Sud, les lagons jouent un rôle essentiel parce qu'ils procurent des biens et services (alimentaires, écologiques, culturels, etc.) à une large part des populations insulaires. Actuellement, ces écosystèmes sont fragilisés par de multiples pressions d'origines locale et globale.</p> <p>Dans ce contexte, la préservation des récifs est essentielle pour des raisons écologiques, mais aussi socio-économiques puisque les modifications écologiques que connaissent ces derniers impactent les usages et le bien-être des populations locales qui en dépendent. En effet, les pêcheries récifo-lagunaires ont une importance capitale en matière de sécurité alimentaire et de subsistance du fait de l'autoconsommation et des revenus qu'elles génèrent.</p> <p>Malgré l'importance que cette pêche représente en Polynésie française du point de vue socio-économique, elle reste mal connue et peu documentée. La dispersion des îles, la diversité des pratiques, des motivations (pêche de subsistance, commerciale, ou de loisir), des engins de pêche et le nombre important de personnes pratiquant la pêche ne facilitent ni l'étude ni la compréhension des pratiques relatives à la pêche lagonaire et encore moins des mécanismes socio-culturels qui sous-tendent l'organisation de cette activité.</p> <p>Dans ce contexte de déclin supposé des stocks de poissons et de vulnérabilité des écosystèmes coralliens, il convient d'imaginer des modes de gestion adéquats et concertés pour assurer durablement la conservation des récifs et la disponibilité des ressources.</p> |
| Méthodologie | Cette enquête s'appuie principalement sur les techniques et méthodes propres à la discipline anthropologique. Il s'agit d'une étude reposant essentiellement sur la réalisation et l'analyse d'entretiens non directifs, sur des périodes d'observation (et parfois d'observation participante) et d'échanges informels afin de s'imprégner du milieu étudié. La cartographie multiscalaire et pluri-thématique ainsi qu'une enquête quantitative nourrissent également ce travail ethnographique. |
| Résumé des résultats | <p>Ce rapport traite séparément les deux terrains. Si de nombreuses thématiques leur sont communes, le choix de les aborder de façon distincte a été opéré afin de rendre compte des spécificités de chaque terrain, condition indispensable à la création de recommandations de gestion adaptées.</p> <p>À Arutua, l'organisation sociale pèse sur les pêcheries. Les figures de l'autorité exercent un pouvoir pouvant s'étendre au-delà du cercle familial jusqu'à toucher la gouvernance des ressources marines. Cette gouvernance est cependant questionnée par les pêcheurs qui imaginent d'autres formes de gestion des ressources récifaux-lagunaires.</p> <p>En ce qui concerne Rangiroa, le futur de la gestion repose sur la résolution de conflits d'usage dans l'espace lagonaire et notamment dans un lieu en</p> |

| | | | |
|--------------------|---|--------------------|-----------|
| | particulier : la passe de Tiputa. Celle-ci doit aussi composer avec un ensemble de représentations qui font partie des pratiques de gestion existantes. | | |
| Limites de l'étude | Le temps de l'étude n'est que peu compatible avec une démarche ethnographique qui s'inscrit généralement dans une logique d'immersion longue sur le terrain étudié. C'est d'autant plus vrai que, dans le cas présent, le travail a porté sur deux atolls distincts qui présentent des caractéristiques fort différentes. Dans ce contexte, toutes les questions ne pourront pas être approfondies. | | |
| Evolutions | 1 | Date de la version | Août 2023 |